



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 08 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, Le huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.	
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024	Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.	
VOTE	Abstention	/
	Contre	/
	Pour	11
Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		

DELIBERATION 2024-05

Affectation des résultats 2023 - EAU

Monsieur le maire expose au conseil municipal que :

La section de fonctionnement présente :

- L'exercice 2023 a généré un excédent de fonctionnement de 2 603.45 €
- les résultats antérieurs reportés 2022 de la section d'exploitation sont de 6 888.76 €
- **les résultats d'exploitation de l'exercice sont de + 9 492.21 €**

La section investissement présente :

- L'exercice 2023 a généré un excédent d'investissement de 12 510.63 €
- les résultats antérieurs reportés 2022 de la section d'investissement sont de 84 538.38 €
- **les résultats d'investissement de l'exercice sont de + 97 049.01 €**

Soit un excédent global de 106 541.22 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

La somme de **9 492.21 €** est reportée en excédent d'exploitation au compte R 002

La somme de **97 049.01 €** est reportée en excédent d'investissement au compte R 001

Certifié exécutoire par transmission au contrôle de
légalité et publication le **25 MAR. 2024**

Visa du **25 MAR. 2024**

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

